Bulletin Intérieur



DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

MENSUEL

FÉVRIER 1954 — N° 68

SOMMAIRE

- CONVOCATION DU CONSEIL NATIONAL (20-21 février 54) 3
- NOTRE PARTI POSSÉDERA SON IMPRIMERIE 4
- DÉCISIONS DU CONSEIL NATIONAL (28-29 novembre 53) 5
- ORGANISONS LE RECRUTEMENT 7
- NOTRE EFFORT D'ORGANISATION EN 1953. 9
- SECTIONS CRÉÉES OU RECONSTITUÉES 11
- LE CINÉMA AU SERVICE DE NOTRE PROPAGANDE 13
- L'INTERNATIONALE SOCIALISTE :
  — Décisions du Congrès de Stockholm (15-19 juillet 1953) 15
- DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR :
  — Réunions du 22 juillet 1953 au 13 janvier 1954 .. 19
- JEUNESSES SOCIALISTES :
  — Décisions du Comité National des 7 et 8 novembre 1953 25
- COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS .. 28
- LIBRAIRIE DU PARTI 31

Fondation Jean-Jaurès

Aux responsables Fédéraux, aux Secrétaires de Sections, aux abonnés à nos publications intérieures

Depuis 1948, avec une seule et légère augmentation de prix, nous nous attachons à maintenir et même à accroître le volume de nos publications intérieures (« Bulletin Intérieur », « Arguments et Ripostes », « Documentation Politique », brochures et suppléments divers).

Et cependant :

1° **Le contenu amélioré de ces publications, leur périodicité plus suivie, le nombre et la qualité des suppléments** (rapports, motions, brochures, etc.) **mis à la disposition des militants**, ont accru nos charges ;

2° La plupart des fédérations ont allongé (dans le souci louable de documenter le plus grand nombre possible de leurs propagandistes) la liste de ceux qui reçoivent gratuitement nos imprimés ;

3° **Nos appels maintes fois répétés, à chacun de ceux qui bénéficient d'un service gratuit, de trouver au moins un abonné payant, n'ont guère été entendus.** N'a pas davantage été entendue, d'ailleurs, notre proposition (toujours valable) de servir **un abonnement supplémentaire gratuit pour cinq abonnements payants** groupés.

En ce moment, nous assurons 4 services gratuits pour 1 service à un abonné payant les 300 francs réclamés annuellement.

C'est insuffisant !

Les frais d'impression supportés par le Centre du Parti sont ainsi devenus de plus en plus lourds : ils risquent de devenir hors de proportion avec nos ressources.

Cependant, nous entendons maintenir le service groupé complet de nos publications au plus grand nombre possible de militants responsables.

Nous pensons que tous les camarades apprécient l'effort fait par le Secrétaire Général pour les mieux documenter. Nous pourrions faire davantage encore si nos camarades nous faisaient **parvenir de nombreux abonnements.**

TOUS A LA TACHE DONC ! CHAQUE CAMARADE BÉNÉFICIANT D'UN SERVICE GRATUIT DOIT SE FAIRE COLLECTEUR D'ABONNEMENTS (300 francs pour un an) QUI SONT A ADRESSER A :

Robert FOUQUART
12, Cité Malesherbes, Paris (9e)
C.C. Paris 5570-17

C. CAILLIERET
Secrétaire administratif

Georges BRUTELLE
Secrétaire général adjoint

Secrétaires de section ! Donnez connaissance de cette communication à la prochaine réunion de section !

*
**

NOTES IMPORTANTES :

1. Pour toute réclamation ou changement d'adresse concernant nos publications intérieures, prière de vouloir bien joindre la dernière bande d'envoi.

2. Les secrétaires administratifs fédéraux sont priés (s'ils ne l'ont pas fait récemment) de nous fournir d'urgence une liste mise à jour des adresses de leur C.A.F. et de leurs responsables de sections.

LE CONSEIL NATIONAL

CONVOCATION

Extrait de la Circulaire N° 651 du 2 février 1954 aux Secrétaire Fédéraux

Le Comité Directeur a fixé **aux Samedi 20 (après-midi) et Dimanche 21 Février 1954** notre prochain Conseil National qui se tiendra à PUTEAUX, Salle des Fêtes, rue Henri-Martin.

Moyens de communication. — Métro : Pont de Neuilly ; Autobus : 144 ; Train : Gare Saint-Lazare.

La première séance débutera samedi à 15 heures précises.

Ordre du jour

Ce Conseil étant un Conseil National Ordinaire, son ordre du jour est celui qui découle des Statuts du Parti : **contrôle de l'action menée par les Organismes Centraux depuis la dernière assise nationale.**

NOTA. — PROBLÈME DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE :

Le Comité Directeur rappelle qu'un Congrès Extraordinaire aura, avant le débat sur la ratification, à apprécier dans quelle mesure satisfaction aura été obtenue sur les trois points essentiels pour l'efficacité même du Traité : garantie américaine, association étroite de la Grande-Bretagne, autorité politique assurant un contrôle démocratique efficace.

Représentation des Fédérations

Toutes les Fédérations ont été avisées, par circulaire sous la signature de notre Trésorier National, du nombre de leurs mandats dans nos Assises nationales de 1954 et de délégués au Congrès.

★

NOTRE PARTI
POSSÉDERA SON IMPRIMERIE

●

Nous publions ci-dessous l'appel envoyé à tous les responsables fédéraux et des sections sous la signature de notre camarade Guy Mollet.

AUX SECRÉTAIRES DE SECTIONS

Paris, le 12 janvier 1954.

« Cher Camarade,

» Il n'est maintenant plus un seul camarade du Parti » pour ignorer l'existence de notre imprimerie d'Arras, » la Société d'Editions du Pas-de-Calais. Une imprimerie-» papeterie qui est la propriété, non pas d'un militant ou » d'un groupe de militants, mais effectivement du Parti » tout entier représenté au Conseil d'administration par » des membres du Bureau ou du Comité Directeur dési-» gnés ès-qualités.

» Je ne crois pas utile d'insister sur l'intérêt que présente » la bonne marche d'une entreprise dont la raison d'être » se résume en ces simples mots : servir la propagande » socialiste. On sait, en particulier, que grâce aux condi-» tions avantageuses obtenues à Arras, le Populaire, *notre » organe national, a pu continuer de paraître. Plusieurs » organes du Parti sont également imprimés à la S.E.P. » qui assure en même temps l'édition de nos brochures » éducatives.*

» Mais pour rendre de façon durable les services qu'on » attend d'elle, l'Imprimerie-Papeterie du Parti doit pos-» séder une trésorerie à l'aise : elle a en même temps » besoin d'un apport d'argent pour acquérir définitive-» ment les locaux, étendre les installations et développer » le chiffre d'affaires.

» C'est pourquoi nos camarades du Conseil d'Admi-» nistration ont décidé d'augmenter le capital de la S.E.P. » en organisant, exclusivement parmi les membres du » Parti, la souscription de parts sociales faisant de chaque » titulaire un actionnaire de l'entreprise.

» Ainsi, le capital pourrait être porté à 10.000.000 de » francs. Il suffirait, pour atteindre ce but, que 10.000 » camarades souscrivent une part de 1.000 francs portant » intérêt statutaire de 5 %.

» D'ores et déjà, les premiers résultats s'avèrent excel-» lents — le premier million est largement dépassé. Il » faut que, dans les semaines qui suivent, la cadence soit » poursuivie et je fais appel, en ce sens, au dévouement » des secrétaires de Sections. Il leur appartient d'informer » les camarades de la valeur du geste qui leur est » demandé — et de demander à chacun l'effort qu'il peut » consentir.

» J'ai le plus ferme espoir que cet appel sera entendu. » A l'effort des camarades qui luttent pour conserver et » améliorer un moyen de combat indispensable, répon-» dront, j'en suis sûr, la solidarité et le soutien agissant » du Parti tout entier. »

Guy MOLLET,
Secrétaire Général.

N. B. — Voici les C.C. Postaux où l'on peut souscrire :

— « POPULAIRE », 61, rue Lafayette, PARIS 410-15 ;

— Parti Socialiste, FOUQUART, 12, cité Malesherbes. PARIS 5570-17 ;

— S.E.P., 5, boulevard de Strasbourg, ARRAS. LILLE 348-58.

CONSEIL NATIONAL

DÉCISIONS

Puteaux, 28-29 Novembre 1953

LE Conseil National s'est réuni à Puteaux, Salle des Fêtes, les 28 et 29 novembre 1953.

ORDRE DU JOUR

1° SITUATION POLITIQUE GENERALE

2° DEMANDE DE REINTEGRATION DE MOSES

NOTA. — Le C.N. avait reçu pouvoirs de Congrès sur le point 2 de cet ordre du jour.

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION DE MOSES :

La Commission désignée se trouvant dans l'impossibilité de se prononcer dans les délais impartis, le Conseil National a accepté la proposition, faite par le Rapporteur au nom de la Commission unanime, de faire nommer par le Comité Directeur une Commission de trois membres chargée de poursuivre l'instruction et de rapporter ses conclusions devant un prochain Conseil National.

RÉSOLUTION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

(*Adoptée à l'unanimité moins* 1 *abstention.*)

LE Conseil National du Parti Socialiste, réuni à Puteaux, les 28 et 29 novembre 1953, approuve la manière dont le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire ont appliqué les décisions du dernier Congrès.

Il se félicite que les Socialistes aient été les premiers et les plus ardents à dénoncer la politique suivie par les derniers Gouvernements et par leur majorité.

Les Socialistes condamnent la politique qui a mis l'Economie Nationale « à la dérive », pour reprendre une expression qui figure dans un récent manifeste signé de M. Pinay lui-même.

Ils combattent les mesures qui ont aggravé la misère des travailleurs salariés, des producteurs ruraux, des familles et des vieux, découragé les jeunes et suscité leur légitime mécontentement.

Ils dénoncent le refus gouvernemental de réaliser dans l'Union Française les réformes démocratiques préconisées par le Parti Socialiste et de mettre fin à la guerre du Vietnam par une paix négociée avec l'adversaire.

Le Parti Socialiste réaffirme qu'il faut que cela change.

Il appelle à nouveau tous ceux qui veulent le progrès social et la liberté à s'unir dans un Front Démocratique et Social, qui ne doit pas être une combinaison parlementaire mais un rassemblement économique et social, aussi bien que politique, lié par un accord sur un programme précis.

Le Conseil National constate avec satisfaction qu'il est enfin permis d'espérer une réunion prochaine des Quatre Grands. Il rappelle que le Congrès National de juillet a précisé les conditions dont la réalisation permettra à ces négociations d'aboutir à une Paix durable, dont la meilleure garantie repose sur le désarmement général, simultané et contrôlé.

Cdt Fondation Léon Jaurès

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE

(Texte adopté à l'unanimité.)

Le Conseil National approuve la proposition faite par le Secrétaire Général du Parti en vue d'appeler UN CONGRES EXTRAORDINAIRE *et non un Conseil National à se prononcer sur la ratification du traité instituant une Communauté Européenne de Défense et d'apporter au préalable, à tous les militants, une documentation complète sur cette question.*

LA DISCIPLINE DANS L'ACTION

(Application de l'article 17 de nos Statuts.)

(Texte adopté à l'unanimité moins 1 abstention.)

Le Conseil National du Parti Socialiste, réuni le 29 novembre 1953, soucieux de préserver la cohésion du Parti, rappelle à tous les Socialistes qu'ils ont pour devoir primordial de consacrer toute leur activité à la propagande et à l'action du Parti, à faire connaître en toutes circonstances les solutions et positions adoptées par ses Assises nationales.

Le Conseil National met en garde militants et élus contre les tentatives faites à l'heure actuelle par les adversaires du Socialisme et qui peuvent avoir pour effet, en utilisant les controverses intérieures, normales dans un Parti de libre discussion, de mettre en danger l'unité du Parti.

En conséquence, le Conseil National invite les militants et élus socialistes à ne prêter leur concours à aucune manifestation politique organisée en dehors du Parti, sauf lorsque celle-ci n'a pas pour objet de mettre en cause la politique définie par les organismes réguliers du Parti.

Il rappelle aux Fédérations et aux Sections qu'elles ont le devoir de veiller à l'application de l'art 17. des Statuts qui stipule que : *« les orateurs et propagandistes du Parti ne » peuvent prêter leur concours à une conférence, réunion » ou fête publique organisée en dehors du Parti sans l'assen- » timent préalable des groupements locaux, et, au besoin, » de la Fédération ou, s'il y a lieu, du Comité Directeur. »*

Le Conseil National, saisi de la question que pose l'application ferme de la discipline dans l'action, invite le Comité Directeur à veiller à sa stricte application.

Coll. Fondation

DÈS LE MOIS DE JANVIER...

Organisons le Recrutement

C'**EST aux Trésoriers des Sections que nous nous adressons ci-dessous de la manière la plus pressante.** Nous ne saurions trop insister sur le rôle primordial de la tâche qu'ils assument. Répétons-le : si une Section « ...vit le plus souvent grâce au dynamisme de son Secrétaire, elle meurt, dans la plupart des » cas, par la faute de son Trésorier »...

I. — L'EXERCICE 1953

AU 31 décembre 1953, le nombre de feuillets envoyés par la Trésorerie Nationale est sensiblement égal à celui de 1952, alors que le nombre de timbres s'est accru d'environ cinquante mille. Si l'on tient compte des difficultés de plus en plus grandes qui accablent la classe ouvrière, ce résultat est assez satisfaisant. Il pourrait être meilleur cependant si toutes les Fédérations avaient participé à l'effort de recrutement, si tous les Trésoriers des Sections avaient consciencieusement rempli leur mission.

1° Placement des feuillets.

Trente et une Fédérations, nos J.S. également, réalisent des gains, tandis que seize autres maintiennent leurs effectifs. C'est la preuve que le recrutement est possible là où l'on a eu le souci de l'organiser systématiquement. Malheureusement, l'autre moitié de nos Fédérations enregistre, cette année encore, des pertes certes légères mais qui, totalisées, contrebalancent les gains. C'est la seconde année où l'on doit regretter cet état de fait, encore qu'en 1953 le nombre des Fédérations qui accroissent ou maintiennent est nettement supérieur à celui de 1952. **Si toutes se décident, gagnées par l'exemple, à se préoccuper du recrutement, nous devons marquer de sensibles progrès en 1954.** Le climat politique actuel n'est-il pas favorable à cette action ?

2° Le placement des timbres.

Les pourcentages de prises des timbres II et III ont encore légèrement baissé par rapport à 1952. Le principe de la cotisation proportionnelle a été voté par la quasi-unanimité du Conseil National ; mais trop souvent notre Parti se refuse systématiquement à mettre en application les lois qu'il se donne démocratiquement, et c'est grave. Ainsi, quatre adhérents seulement sur cent pourraient faire l'effort d'un timbre de la catégorie II, moins d'un adhérent sur cent de la catégorie I ? **Nos camarades Trésoriers de Sections ne font pas, sans doute, dans nombre de sections où ce serait possible, l'effort de persuasion que l'on attend d'eux et, ce qui est plus inquiétant, certains le font au seul profit de leur caisse de section ; nous en recevons journellement les preuves. Cette sorte de petit « abus de confiance » doit cesser en 1954, car il présente de graves dangers, tant du point de vue organisationnel que politique. Notre Parti n'est pas le Parti Radical, nos sections ne sauraient devenir de simples « comités électoraux » à activité passagère, et nul ne doit retenir des ressources qui reviennent normalement à sa Fédération et au Centre National. Sinon, c'est l'anarchie et, dans ce cas, les légitimes critiques à un organisme supérieur que l'on a volontairement privé de ses ressources n'ont plus de sens.**

3° Le « Timbre International ».

BEAUCOUP DE CAMARADES IGNORENT MEME SON EXISTENCE : IL NE LEUR A JAMAIS ETE PROPOSE.

Le placement de ces timbres en 1953 se solde par un véritable bilan de faillite, imputable aussi bien aux camarades trésoriers de certaines fédérations qu'à ceux de certaines sections.

Dans une circulaire n° 644, du 3 décembre 1953, nous alertions cependant Secrétaires et Trésoriers fédéraux sur ce regrettable état de fait. Il ne sera pas inutile de rappeler ici l'essentiel de cette circulaire :

Après nous être félicités de la reconstitution à Francfort de l'Internationale Socialiste (juin 52), reconstitution consacrée par le Congrès de Milan (octobre 52), et de la désignation à la vice-présidence de l'I.S. de notre camarade Guy MOLLET, nous écrivions :

« *Nous considérons comme notre devoir, sur tous les* » *terrains d'une collaboration internationale indispensa-* » *ble, d'envisager (en* 1953) *des efforts beaucoup plus* » *dignes de notre Parti...*

» *...Pour ce faire, nous avons édité, avec l'accord de* » *l'Internationale Socialiste, un timbre spécial dont le* » *revenu sera intégralement consacré à mieux faire face* » *à nos obligations...* »

Mais nous disions encore :

« *...il convient de faire, au sujet de ce timbre, le plus* » *gros effort... l'esprit internationaliste, vivace au cœur* » *de tous nos camarades, vous aidera grandement...* »

S'il est vrai que l'esprit internationaliste est vivace au cœur de nos militants, il nous faut regretter, par contre, que l'effort fait pour le placement des timbres internationaux a été quasi inexistant dans la plupart de nos fédérations. Cette carence a créé au budget natio-

nal un « manque à gagner » de plus de 2 millions, car nous avons effectivement, cette année, fait face plus sérieusement à nos obligations internationales.

C'est ainsi que sur 120.000 timbres, envoyés en octobre aux Fédérations, moins de 15.000 nous ont été réglés à ce jour.

La circulaire 578 prévoyait que « *...les invendus seront repris au 30 novembre 1953... tous les règlements doivent être effectués avant cette date* ».

Mais le Secrétariat Général, tenant compte du nombre trop important d'invendus qui devraient nous être retournés et des inutiles frais d'envoi que cela entraînerait, tenant compte également de la possibilité pour les Fédérations de profiter, d'une part d'un « climat » incontestablement meilleur, d'autre part de la reprise d'un nouvel exercice pour tenter enfin un effort sérieux de placement de ces timbres, **a décidé que les invendus ne seraient pas retournés et que la date limite de règlement serait prorogée au 28 février 1954.**

La prise des timbres « Pour l'Internationale » est, rappelons-le, facultative ; mais nous exprimons à nouveau l'espoir que les Trésoriers Fédéraux, ne se contentant pas d'un internationalisme verbal, tiendront à s'assurer et à assurer au Centre, par un placement systématiquement organisé, **des ressources qui seront exclusivement consacrées à améliorer notre contribution à la vie de notre Internationale Socialiste.**

LES TIMBRES POUR L'INTERNATIONALE SONT DEPUIS UN AN EN PLACE DANS LES SECRETARIATS FEDERAUX. LES TRESORIERS DES SECTIONS QUI NE L'ONT ENCORE FAIT SONT INVITES A EN COMMANDER D'URGENCE UN NOMBRE AU MOINS EGAL AU NOMBRE DE LEURS ADHERENTS DE 1953.

⁂

TROIS LEÇONS SONT DONC A RETENIR DE L'EXERCICE 1953 :

1. Les Fédérations qui n'ont fait aucun effort de recrutement ont fait perdre au Parti le bénéfice des gains enregistrés par les autres.

2. Les Trésoriers des Sections assumeraient plus complètement leur tâche s'ils acquéraient la manière pour persuader certains adhérents que leurs ressources leur permettent de prendre des timbres II et III, et s'ils transmettaient la part légitime de ces ressources supplémentaires à leur Fédération qui pourrait ainsi répercuter vers le Centre.

3. Il faut faire, en ce début d'année 1954, l'effort de placement des timbres « Pour l'Internationale » que Fédérations et Sections ont négligé de faire en 1953.

II. — L'EXERCICE 1954

NOUS avons mis l'accent sur les trois principaux points faibles de notre action en 1953. Nous croyons utile également de rappeler, à l'intention surtout de nos camarades Trésoriers des Sections, quelques-uns des conseils que nous leur donnions dans certains de nos « Bulletins d'Organisation ».

1° Une petite fête dans chaque Section.

Au risque de « rabâcher », nous continuons de préconiser une petite fête amicale dans chaque section, courant janvier ou février, pour donner quelque solennité à la remise des feuillets de l'année aux adhérents de l'année écoulée. Quelle mauvaise impression devons-nous faire à ceux, les nouveaux surtout, qui ne reçoivent leur matériel de l'année qu'au sixième mois, quand ce n'est pas dans le dernier trimestre !

2° Les « collecteurs de quartiers ».

Ceux qui jamais ne se dérangent, qui n'assisteront sans doute pas à la fête, doivent immédiatement être contactés à domicile, soit par le trésorier personnellement, soit par l'intermédiaire de « collecteurs de quartier » ayant toujours en poche les feuillets et timbres nécessaires.

3° Un retardataire devient parfois un adversaire.

Quand les cotisations ne sont pas ramassées à temps, la dette de l'adhérent s'accumule et finit par faire une telle somme qu'il n'a plus la possibilité d'y faire face. Il quitte alors le Parti mais, comme il faut donner quelque justification à ce départ et que les véritables mobiles blessent son amour-propre, il recherche dans la politique même du Parti des arguments qu'il emprunte à nos adversaires et, ce faisant, devient le porte-parole de leur propagande.

4° Les femmes de militants — les chômeurs — les « économiquement faibles ».

Le timbre IV (F.M. au recto) est de droit pour la conjointe d'un militant de la section. Néanmoins, il ne doit être placé que quand les deux époux ne disposent que d'un seul salaire et que ce salaire ne permet vraiment pas le double effort de cotisation représenté par le timbre mensuel ordinaire n° 1.

Les Secrétaires et Trésoriers Fédéraux feront en sorte que soient limitées au minimum les commandes de timbres IV F.M.

Par ailleurs, les ressources apportées par le placement des timbres II et surtout III doivent permettre de remettre gratuitement le feuillet et les douze timbres aux camarades qui, à cause de leur âge, de leurs ressources, d'une situation sociale difficile, ne peuvent faire l'effort du timbre le moins cher et se résignent, la mort dans l'âme, à quitter les rangs d'une section qu'ils ont fréquentée leur vie durant et dont la chaude atmosphère d'amitié leur manquera cruellement.

5° Le matériel de trésorerie de 1954.

Les feuillets de 1954 sont de couleur mauve.

Nous comptons sur l'appui total des Secrétaires et Trésoriers Fédéraux pour mener, auprès des Secrétaires et Trésoriers des Sections, une action énergique et persévérante afin que, conformément à nos Statuts,

ce feuillet mauve de 1954 soit utilisé à l'exclusion de ceux des années précédentes.

Nous insistons très vivement pour qu'ils parviennent au militant au prix le plus modique possible, sections et fédérations ayant la possibilité de retrouver le « manque à gagner » ainsi créé par le placement proportionnellement plus important que celui des années précédentes de timbres des catégories II et III.

***

Nous donnons ci-contre la nomenclature du matériel de trésorerie en 1954 et son prix au départ de la Trésorerie nationale :

MATERIEL 1954	CEDE par le Centre	CEDE par les Fédérations et les Sections
Carte permanente.	50 fr.	Les prix de tout le matériel de trésorerie seront librement fixés entre sections et fédérations.
Feuillet annuel ..	50 fr.	
Timbre I	32 fr.	
— *II*	55 fr.	
— *III*	100 fr.	
— *IV (F.M.)*	20 fr.	
— *international*	60 fr.	Prix de vente maximum au militant : 100 fr. La prise en est facultative quoique vivement recommandée.

NOTRE EFFORT D'ORGANISATION EN 1953

DURANT l'année 1953, le Secrétariat Général s'est efforcé de poursuivre, avec les faibles moyens dont il dispose, sa tâche d'organisation dans les diverses branches des activités sociales.

VERS LES USINES

IL a fait porter un effort particulier en direction de la classe ouvrière dont, on le sait, une large fraction s'est laissée gagner par le mensonge et la démagogie bolcheviques, et il a cherché à susciter dans les usines et établissements, face aux cellules, une force socialiste capable de réagir contre toutes les manœuvres communistes sans préjudice de l'action contre toutes les autres influences, qu'elles soient cléricales ou patronales.

La COMMISSION NATIONALE OUVRIERE, qui a travaillé régulièrement, l'y a aidé de son concours éclairé et constant, et c'est avec son appui que les diverses actions ont pu être entreprises.

Après l'importante campagne qui fut faite en 1952 en faveur des G.S.E., une consultation a été lancée dans les Fédérations aux fins de pourvoir le Secrétariat Général de listes de camarades travaillant dans les entreprises importantes, camarades avec lesquels il pourrait être en relations directes pour les doter de documentation, de tracts, etc.

Dans le même esprit fut lancée l'idée des « CORRESPONDANTS D'USINES ET ENTREPRISES ».

Plus récemment encore, et toujours dans le même ordre d'idées, a été suggérée, à chaque Fédération, la constitution d'un fichier portant recensement de toutes les entreprises d'une certaine importance, avec, pour chacune d'elles, chaque fois que la chose est possible, le ou les noms de camarades faisant partie des personnels de ces entreprises.

Dans l'ensemble, on peut dire que l'importance de ces mesures a été assez mal appréciée et que peu de résultats ont été obtenus.

Nous n'avons encore qu'un petit nombre de réponses à la dernière circulaire précitée. Nous voulons espérer que les Fédérations invitées à un travail précis et relativement facile seront bientôt en mesure de nous donner les possibilités d'entreprendre un travail efficace.

Nous persistons en effet à penser que ce travail en profondeur, allant droit sur le lieu du travail, peut, par sa rapidité et son effet de choc, produire le meilleur rendement.

UNE EXPÉRIENCE

UNE expérience vient d'ailleurs d'en être faite. Elle porte sur un secteur déterminé, celui des Mineurs. Le camarade DEIXONNE — dont on connaît l'intérêt qu'il porte à la corporation minière — CARMAUX est resté un fief socialiste — a pris l'initiative, chaque fois au Secrétariat Général. Cette note est immédiatement répercutée par celui-ci, dans la même journée, sur tous les délégués mineurs socialistes dont les noms nous ont été fournis, sur notre demande, par les Fédérations minières.

Dans l'espace de quelques mois, c'est la dixième note qui a été ainsi adressée aux militants, et nous pouvons dire que l'efficacité en a été excellente.

Nos camarades du fond de la mine sont ainsi régulièrement informés de l'action menée par le Parti en leur faveur. Il n'est pas besoin de souligner le réconfort moral que cela leur procure et l'élan qui en résulte qu'un fait intéressant la Corporation, que ce fait soit dû à l'action du Groupe Socialiste ou qu'il nécessite une mise au point quant au comportement — souvent néfaste — des autres partis et notamment du P.C., de rédiger en hâte une note d'information qu'il adresse dans leurs efforts de propagande.

Il n'est pas douteux qu'un tel exemple mérite d'être généralisé.

C'est le but que nous poursuivons avec opiniâtreté, toujours prêts à mettre à profit les renseignements, si partiels soient-ils, qui nous sont apportés.

C'est ainsi qu'a été créée une publication nouvelle, la « DOCUMENTATION OUVRIERE », dont le premier numéro est paru en novembre-décembre, et qui a été envoyé à toutes les adresses qui ont pu déjà être recueillies.

DANS LES MILIEUX ENSEIGNANTS

TOUS nos militants sont informés des attaques dont l'Ecole publique est l'objet et, d'autre part, des efforts considérables déployés par les « communistes » pour atteindre le corps enseignant et cléricaliser, à leur manière, cette même école suivant le dogme bolchévik.

Cette situation a fait l'objet des vives préoccupations du Secrétariat Général qui, de concert avec le Groupe Parlementaire et la Section Nationale d'Etudes, a mené une action des plus vigoureuses.

Mais, dans ce domaine comme dans tous les autres, pour répondre aux attaques sournoises dont les Socialistes sont l'objet, il était nécessaire de s'organiser.

C'est pourquoi a été lancée tout d'abord une publication : « L'UNIVERSITE SOCIALISTE », dont la pénétration s'étend sans cesse et que se constituent, déjà nombreux dans les départements, les « CERCLES JEAN-JAURES ».

⁂

Nous terminerons ce chapitre en soulignant l'aide constante qui a été apportée à tous les mouvements revendicatifs menés par les syndicats libres et toute l'attention apportée à notre presse centrale, notamment le Populaire *et le* Populaire-Dimanche, *pour que les faits sociaux y trouvent leur meilleure expression et que les syndicats y puisent le soutien moral de notre grand Parti.*

DANS LES AUTRES SECTEURS

SI nous avons insisté plus particulièrement sur l'action ouvrière, ceci ne saurait signifier que les autres activités aient été sacrifiées.

Nous citerons, en premier lieu, l'action en faveur de la petite paysannerie. Si cette action est due pour une grande part au travail d'étude et au dévouement des membres de la Commission Centrale Agricole, des contacts de plus en plus fructueux avec le Secrétariat Général ont permis toutefois de donner, à la campagne hardiment menée par nos amis, le plus grand retentissement.

C'est là, et il faut s'en féliciter, le fruit d'une collaboration toujours plus étroite dont les avantages s'étaient déjà efficacement manifestés par l'organisation des CONGRES REGIONAUX AGRICOLES.

LA COMMISSION DES ARTISANS, PETITS COMMERÇANTS ET PETITS INDUSTRIELS, en sommeil depuis plusieurs années, et nous l'avons déploré dans notre Rapport d'activité au 45e Congrès du Parti, a pu être ramenée à l'activité, nos amis MERCIER et DRAVENY en ayant accepté à nouveau la direction et ayant enfin réussi à trouver le concours de quelques militants. De province arrivent de nouveaux concours. Les conditions excellentes de ce nouveau départ peuvent laisser présager un travail non moins excellent.

Il en a été de même de la COMMISSION DE LA COOPERATION. Celle-ci a repris ses séances d'études et d'organisation. Outre les problèmes techniques soulevés par l'actualité, elle s'est préoccupée de la propagande coopérative dans le Parti, trop négligée, voire absente de nos réunions. Elle s'est tracé tout un programme d'éducation, dont les moyens vont être très prochainement mis en action.

Sur le plan sportif, tout ce qui a été possible a été mis en œuvre pour aider « L'UNION SPORTIVE TRAVAILLISTE » dont le développement considérable, sa reconnaissance par le Comité National des Sports, son affiliation au « Comité Sportif International Travailliste », démontrent la vitalité. La tentative d'emprise de la F.S.G.T. sur la jeunesse sportive est, dès aujourd'hui, brisée et tous les espoirs sont permis dans l'avenir du sport libre.

Enfin, en matière de TOURISME SOCIAL, de gros efforts ont été également déployés et le COMITE D'ACTION, constitué entre diverses organisations populaires, a vu avec satisfaction son admission au sein de la « Fédération Internationale des Associations Ouvrières de Tourisme ».

UNE TACHE ESSENTIELLE...

Voici la liste des sections qui ont été créées ou reconstituées depuis la parution du dernier « Bulletin Intérieur ».

ALLIER :

BOURBON-L'ARCHAMBAULT ; ESTIVAREILLES ; SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT ; SAINT-SAUVIER.

ALPES-MARITIMES :

GRASSE ; SAINT-LAURENT-DU-VAR.

ARDÈCHE :

JOYEUSE.

ARDENNES :

PURE.

AUDE :

VILLAR-SAINT-ANSELME ; FENDEILLE.

AVEYRON :

NAJAC.

BOUCHES-DU-RHONE :

CHARLEVAL.

CHARENTE-MARITIME :

MATHA.

DORDOGNE :

ARCHIGNAC ; SAINT-GERMAIN-ET-MONS ; THENAC ; GRUN ; BOURROU.

GARD :

SAINTE-ANASTASIE ; LE VIGAN ; SARDAN-CAMPRIEU.

HAUTE-GARONNE:

GARIDECH ; MONTESQUIEU ; GUITTAND ; BAZUS ; CASTAGNEDE ; CITE-DU-REBEDOU (Portet-sur-Garonne) ; MARQUE-GAVE ; SAINT-SULPICE-SUR-LEZE.

GIRONDE :

LE TAILLAN ; MARGAUX ; PAREMPUYRE ; LANTON ; GAZINET ; GESTAS.

HÉRAULT :

POMEROLS.

ILLE-ET-VILAINE :

CHERRUEIX.

INDRE :

CIRON ; SAUVY.

JURA :

VOITEUR ; MESSIA.

LOIRE :

CHAZELLES-SUR-LYON.

HAUTE-LOIRE :

CORMANGLES.

LOIRE-INFÉRIEURE :

BONAYE.

LOIRET :

TRIGUERES.

LOT :

MARMINIAC ; MARTEL.

LOT-ET-GARONNE :

CASTELJALOUX.

MAINE-ET-LOIRE :

LIRE.

MANCHE :

CARENTAN ; SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

MARTINIQUE :

TRINITE.

MOSELLE :

SAINT-AVOLD ; MERLEBACH ; FOLSCHWILLER ; PUTTELANGE-LES-FARSCHWILLER ; COCHEREN.

NIÈVRE :

SAVIGNY-POIL-FOL ; LA ROCHEMILLAY.

NORD :

ALLENNES-LES-MARAIS ; BONDUES ; MOUVAUX ; ORCHIES ; AUBRY ; LIEU-SAINT-AMAND.

PAS-DE-CALAIS :

SAUCHY-CAUCHY ; VIEIL-HESDIN ; GAGNICOURT ; BLANGY-SUR-TERNOISE ; CAMIERS ; MARQUION ; BRIMEUX ; BEAUFORT-BLAVINCOURT ; POMMERA.

PUY-DE-DOME :

AUBIERE.

BASSES-PYRÉNÉES :

SEVIGNAC-THEZE.

PYRÉNÉES-ORIENTALES :

ESTAGEL ; REYNES ; CAUDIES-de-FENOUILLEDES ; PRUGNANES ; LESQUERDE ; SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET.

SEINE-INFÉRIEURE :

LE CAULE-SAINTE-BEUVE ; LES ESSARTS ; GRAND-COURONNE ; NEUFCHATEL ; SAINT-AUBIN-EPINAY ; YVETOT.

SEINE-ET-MARNE :

MORTCERF ; LOIRETZ-LE-BOCAGE.

SEINE-ET-OISE :

BREVAL ; BOURAY-SUR-JUINE ; RICHEBOURG ; RIS-ORANGIS.

SOMME :

VAUCHELLES-LES-AUTHIES ; POIX ; AILLY-LE-CLOCHER ; BRAY-SUR-SOMME ; LE BOISLE ; OISEMONT ; GLISY ; FAMECHON ; HATTENCOURT ; OUST-MARAIS ; LONG ; GAMACHES ; SENARPONT ; AIRAINES ; CROIX-MOLIGNEAUX ; NOUVION-EN-PONTHIEU ; PONT-REMY ; FOUILLOY ; DOMPIERRE-EN-SOULENE ; CAPPY ; MARLERS.

TARN :

LE SEGUR.

TARN-ET-GARONNE :

CAUSSADE ; BRUNIQUEL.

VOSGES :

REMIREMONT ; DOMMARTIN-LES-REMIREMONT.

Coll. Fondation Jaurès

LE CINEMA

AU SERVICE DE

NOTRE PROPAGANDE

Nous reproduisons ci-dessous, pour l'information des Sections, la circulaire n° 643 envoyée aux Secrétaires Fédéraux le 28-11-1953.

« Mon cher Camarade,

» Le Service Cinématographique du Parti, après les » expériences positives de ces derniers mois, a mis sur » pied une organisation dont vous trouverez, ci-dessous, » les grandes lignes, mais qui ne pourra recevoir un » commencement d'exécution que lorsque les Secrétaires » Fédéraux nous auront fait parvenir les renseignements » indispensables.

» Nous avons en effet l'intention, à partir du 1er janvier » prochain, d'organiser des tournées cinématographiques » départementales avec projection de nos films de propa- » gande, de films documentaires et d'un grand film com- » mercial. Pour limiter les frais, qui seront entièrement à » la charge de notre service, nous vous demandons d'étu- » dier et de nous faire connaître d'urgence un circuit de » représentations d'un mois, soit 20 à 25 séances, compte » tenu du repos hebdomadaire de notre projectionniste. » Vous n'aurez exclusivement à votre charge, pour l'orga- » nisation de ces séances, que la location d'une salle, la » publicité et la présence d'un orateur socialiste s'il » y a lieu.

» A titre d'exemple, voici ce que nous désirons obtenir » de votre part :

FEDERATION : SOMME

DATES	HEURES	LIEUX	SALLES (Nom et adresse.)
Lundi 4/1	*20 h. 45*	MONTDIDIER	
Mardi 5/1	*20 h. 45*	AILLY	
Mercredi 6/1	*20 h. 45*	MOREUIL	
Jeudi 7/1	*20 h. 45*	BOVES	
Vendredi 8/1	*20 h. 45*	AMIENS	
Samedi 9/1	*20 h. 45*	AMIENS	
Lundi 11/1	*20 h. 45*	PICQUIGNY	
Mardi 12/1	*20 h. 45*	OISEMONT	
etc...			
etc...			

» Bien entendu l'itinéraire sera étudié avec beaucoup » de soin afin d'éviter les pertes de temps, les dépenses » d'essence et les fatigues du conducteur qui est en même » temps le projectionniste.

» Nous pensons que nos camarades responsables appré- » cieront l'effort de propagande que nous voulons tenter, » et que vous comprendrez L'INTERET ET L'IMPOR- » TANCE DE CETTE CIRCULAIRE.

» Dès que nous serons en possession d'un projet de » tournées nous vous ferons parvenir la programmation.

» Dans l'attente d'une réponse rapide,

» Nous vous prions de croire, Cher Camarade, à l'assu- » rance de nos sentiments socialistes les meilleurs. »

PIERRE COMMIN.
Secrétaire Général Adjoint.

La Fédération Socialiste de Constantine échangerait le film « L'AVENIR EST A NOUS » (en 35 m/m) contre une copie en 16 m/m du même film ou de « LA PROCHAINE VAGUE ».
S'adresser à : BORRA, 13, rue Deutsch-de-la-Meurthe, BONE (Constantine).

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CLUBS DES LOISIRS

Léo Lagrange

vit et se développe

UN CLUB DE LOISIRS « LEO-LAGRANGE » DANS CHAQUE VILLE ET DANS CHAQUE VILLAGE

Tel est l'objectif que s'est fixé le Comité National des Clubs. Il importe donc que tous nos responsables, les maires socialistes également, étudient la création dans leur localité d'un foyer qui portera le nom prestigieux de notre regretté camarade.

*
**

C'est à nous, Socialistes, qu'il appartient de promouvoir et d'organiser les loisirs des jeunes et de leur permettre un épanouissement physique et intellectuel. Les institutions d'Éducation Populaire répondent aux besoins de la masse de la jeunesse laborieuse. Cette jeunesse ne voit la Société et l'avenir qu'à travers un cinéma, une presse, un sport et des arts qui répondent uniquement à des besoins commerciaux.

*
**

L'outil de cette éducation est le club de loisirs "LÉO-LAGRANGE". Les résultats obtenus portent la Fédération au premier rang des institutions d'Éducation Populaire. Ce n'est pas suffisant. Le mouvement doit être large et profond.

*
**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser ou écrire à la FEDERATION NATIONALE DES CLUBS DE LOISIRS « LEO-LAGRANGE », 13, rue d'Enghien, Paris-X^e. Téléphone : PROVENCE 15-21, poste 419, ou TAITBOUT 54-72.

POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ

Le SERVICE VACANCES de la Fédération « Léo-Lagrange » met à votre disposition DES CENTRES DE REPOS SUR LA COTE D'AZUR, DANS LES ALPES, des circuits en ITALIE, en AUTRICHE, en SCANDINAVIE, etc. Programme sur demande.

Dans chaque ville, un Club de Loisirs "Léo Lagrange"

L'Internationale Socialiste

LE troisième Congrès de l'Internationale Socialiste s'est tenu à Stockholm, du 15 au 19 juillet 1953.

On lira ci-dessous le texte des trois principales résolutions adoptées à l'issue des travaux, l'une sur la situation internationale, l'autre sur la Coopération Socialiste européenne, la troisième, enfin, sur le colonialisme.

⁂

Le Congrès a, d'autre part, adopté un certain nombre de suggestions pratiques en vue de renforcer la coopération entre l'I.S. et la Conférence Socialiste Asiatique. Les suggestions qui suivent avaient été élaborées d'un commun accord aves les délégués asiatiques participant au Congrès de Stockholm.

⁂

Le Congrès a, enfin, renouvelé la composition du Bureau, lequel sera constitué des représentants des Partis suivants :

Autriche, Belgique, Canada, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Israël, Italie, Japon (ailes gauche et droite), Hollande et Scandinavie (Norvège).

⁂

A l'unanimité, le Conseil Général a renouvelé sa confiance à Morgan PHILLIPS, Guy MOLLET et Eric OLLENHAUER, qu'il a reconduits dans les fonctions respectives de Président et de Vice-Présidents.

⁂

Le prochain Congrès de l'Internationale Socialiste se réunira en 1955.

I. — LA SITUATION INTERNATIONALE

LE Congrès de l'Internationale réaffirme la volonté des Socialistes de mener, partout dans le monde, la lutte pour la Paix, la Liberté et la Justice sociale.

Le Congrès déclare que la Paix, menacée en premier lieu par l'expansionnisme soviétique, ne peut résulter que de négociations tenacement poursuivies.

Le Congrès prend acte des derniers événements internationaux, notamment des vicissitudes de la politique soviétique et des résultats de la récente Conférence de Washington.

Il salue la proposition d'une prochaine Conférence à Quatre, qu'il a réclamée à maintes reprises. Il estime que cette Conférence devrait avoir lieu avant la date prévue et tenir compte des intérêts de tous les peuples en cause.

⁂

Le Congrès engage tous les Partis Socialistes à unir leurs efforts, au nom des peuples qu'ils représentent, pour que se réalisent par des négociations les objectifs suivants :

1° La Paix en Corée, couronnant l'action de Sécurité Collective entreprise sous le seul contrôle des Nations Unies et qui doit être poursuivie dans les mêmes conditions jusqu'au règlement du conflit.

L'établissement, par les voies pacifiques, d'un régime libre dans toute la Corée.

L'admission à l'O.N.U. du Gouvernement de Pékin, après la signature de l'armistice.

2° La Paix en Indochine, par des négociations menées par la France et les Etats Associés, auxquels devra être accordée leur pleine indépendance.

3° La réunification de l'Allemagne, sur la base d'élections libres garanties par une Conférence des quatre puissances occupantes, et l'instauration d'un gouvernement libre, issu de ces élections, dans les quatre zones d'occupation et à Berlin.

La pleine liberté pour l'Allemagne réunifiée de coopérer avec une Europe Démocratique.

4° La conclusion du Traité d'Etat autrichien.

5° Le retrait des forces militaires soviétiques de l'Europe Orientale, afin de rétablir la complète indépendance des pays intéressés.

6° **La pacification du Moyen-Orient,** dans le respect de l'intégrité territoriale des Etats et en vue de leur coopération constructive.

⁂

L'Internationale lance un ardent appel aux millions d'hommes et de femmes qui ont foi dans la Paix et la Démocratie pour qu'ils obligent leurs gouvernements :

1° **A régler leur effort défensif,** dans le cadre de la Sécurité Collective, en tenant compte des nécessités économiques et sociales de chaque nation.

Cet effort défensif ne saurait être abandonné avant un accord international sur le désarmement progressif, simultané et contrôlé, qui reste un des objectifs essentiels de l'Internationale Socialiste.

2° **A favoriser les échanges économiques entre l'Ouest et l'Est,** à l'exclusion des fournitures stratégiques, et à réclamer la libre circulation des produits, des idées et des personnes.

3° **A renforcer l'action internationale,** notamment sous l'égide des Nations Unies, contre la misère à laquelle sont en proie les pays sous-développés.

4° **A augmenter le bien-être général** par l'accroissement de la production et à détruire méthodiquement les injustices économiques et sociales : une telle politique constitue au surplus l'un des moyens les plus efficaces de combattre l'expansion et l'influence communistes dans le monde.

⁂

Le Congrès salue les jeunes partis socialistes d'Asie et d'Afrique qui luttent pour libérer leurs peuples de la faim, de l'oppression et de la peur.

En Europe, il engage les partis continentaux à poursuivre, en plein accord avec tous les partis de l'Internationale, l'action socialiste pour la suppression des barrières nationales et pour la plus complète unification économique, sociale et politique, au service de la Paix.

II. — LA COOPERATION SOCIALISTE EN EUROPE

1° *L'Internationale Socialiste, qui est une Organisation mondiale, déclare qu'une Europe pacifique, harmonieuse et prospère est essentielle pour l'ensemble de ses membres. Elle se rend également compte que l'Europe ne doit pas vivre en dehors des cadres plus larges où le sort de l'humanité se décide.*

2° *La politique socialiste européenne vise un triple objectif :*

a) *l'établissement d'une Paix stable, respectant la personnalité des peuples ;*

b) *le renforcement de la Démocratie sur les plans national et international ;*

c) *la réalisation progressive et méthodique du Socialisme.*

3° *L'Internationale reconnaît la nécessité de poursuivre le renforcement de la sécurité de l'Europe libre, pourvu qu'il soit soumis à un contrôle démocratique. Mais aucun mode de réarmement ni aucune organisation militaire européenne ne sont jamais un but en soi ; ils ne peuvent faire obstacle à des pourparlers sérieux avec l'U.R.S.S., qu'ils doivent au contraire faciliter, et dont le but et le terme final doivent être : la réduction générale et contrôlée des armements.*

Le triple objectif de ces conversations devra être dans l'ordre européen :

a) *la réunification de l'Allemagne sous un Gouvernement unique ; des élections — entièrement libres — doivent avoir lieu sous un contrôle international ;*

b) *la conclusion d'un traité qui rend à l'Autriche son entière liberté ;*

c) *la reconnaissance effective, à tous les pays de l'Europe centrale et orientale, du droit de déterminer eux-mêmes, en toute liberté, leur régime intérieur et leurs relations extérieures.*

4° *Sur le plan politique, il faut se rendre compte que l'Europe Démocratique sera menacée de nouvelles crises de régime si l'on n'aboutit pas à l'établissement, dans chaque pays, d'un exécutif efficace, contrôlé par un parlement fort, conscient de sa responsabilité.*

Il faut envisager de plus une évolution internationale où, parallèlement au développement de formes communautaires nouvelles, le Conseil de l'Europe sera le noyau où s'exercera effectivement le contrôle des Parlementaires européens sur la coopération poursuivie entre les Gouvernements.

5° *L'organisation et le fonctionnement de la C.E.C.A., de l'avis des Socialistes ressortissants des Etats-membres, ne sont pas pleinement satisfaisants. Il faut notamment envisager un développement dans la direction d'une planification, d'un contrôle effectif des prix et d'une extension de ses attributions en matière sociale. Il s'impose de plus une extension progressive du marché commun de la C.E.C.A. à une intégration économique complète. Enfin, une évolution externe, par l'adoption de modalités d'association avec des Etats tiers, et par l'établissement de liaisons organiques avec le Conseil de l'Europe, devra écarter le danger d'un isolement économique de l'ensemble des six partenaires du reste de l'Europe.*

6° *Appuyé sur une économie européenne commune impliquant, au terme de son évolution, la libre circulation des personnes et des marchandises, le Socialisme Européen, garantissant le plein emploi et un standard de vie équitable, rendra les nations européennes économiquement indépendantes de toute aide extérieure, surmontera successivement les injustices du système capitaliste, assurera à tout travailleur la liberté et l'égalité et réalisera ainsi en Europe les Droits de l'Homme.*

III. — LA COOPERATION ENTRE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ET LA CONFERENCE SOCIALISTE ASIATIQUE

Cette résolution a été adoptée par le Congrès en accord avec la Délégation Socialiste Asiatique.

DANS le but d'assurer une collaboration aussi étroite que possible entre l'Internationale Socialiste et la Conférence Socialiste Asiatique, les propositions suivantes ont été adoptées :

1° Echange de délégations

a) L'Internationale Socialiste devra envoyer, sur invitation, des délégués frères aux réunions du Bureau et aux conférences de la Conférence Socialiste Asiatique.

b) L'Internationale Socialiste devra inviter la Conférence Socialiste Asiatique à envoyer des représentants :
— au Congrès de l'Internationale Socialiste ;
— à ses conférences du Conseil Général ;
— aux réunions de son Bureau et,
— aux Conférences spéciales et d'experts chargées de discuter des questions politiques, économiques, idéologiques ou d'organisation, concernant le Mouvement Socialiste International tout entier.

c) Les Partis membres de l'Internationale Socialiste, ainsi que les membres de la Conférence Socialiste Asiatique, devront être encouragés à échanger des délégations et à accorder des bourses à des camarades du Parti, leur permettant d'étudier les activités socialistes du pays invitant.

2° Conférences communes

Des conférences communes sur des questions considérées comme urgentes et d'intérêt commun, aussi bien par le Bureau de l'Internationale Socialiste que par le Bureau de la Conférence Socialiste Asiatique, devront être convoquées de temps en temps ; l'initiative de telles conférences communes peut être prise par l'un ou l'autre Bureau et la convocation arrêtée d'un commun accord.

3° Echange d'informations

a) Le Secrétariat de l'Internationale Socialiste fera parvenir au Secrétariat de la Conférence Socialiste Asiatique des exemplaires des :
— « Socialist International Information » ;
— lettres circulaires et documents que le Secrétaire envoie aux Partis membres, et
— rapports sur le Congrès et autres Conférences y compris les procès-verbaux des Conférences du Conseil général.

b) Le Secrétariat de la Conférence Socialiste Asiatique devra, de son côté, faire parvenir au Secrétariat de l'Internationale Socialiste des exemplaires de son Bulletin et des lettres contenant des informations, documents, rapports et procès-verbaux envoyés par le Secrétaire aux Partis membres.

4° Entreprise de publication commune

Les deux Bureaux de l'Internationale Socialiste et de la Conférence Socialiste sont invités à examiner le projet d'une publication en commun de littérature socialiste, destinée en premier lieu mais non exclusivement à la vente dans les pays de l'Asie, de l'Afrique et des Antilles, et à présenter un rapport sur le résultat de leur enquête.

5° Rapports de l'Internationale Socialiste et de ses Partis membres

Le Secrétaire devra procurer des articles destinés au Bulletin « Socialist Asia » sur des événements importants du mouvement socialiste européen et sur les activités de l'Internationale Socialiste.

Les deux Bureaux de l'Internationale Socialiste et de la Conférence Socialiste Asiatique devront publier périodiquement un Bulletin commun.

IV. — CONTRE LE COLONIALISME

LE CONGRES,

Réaffirmant *que l'abolition du colonialisme sous toutes ses formes est un objectif essentiel du Socialisme Démocratique, et conscient de la nécessité pressante d'un développement économique, social et politique des territoires coloniaux,*

Estimant *qu'une Paix mondiale durable ne sera obtenue que lorsque tous les peuples du monde seront libres et égaux,*

Constate *avec satisfaction l'apparition d'une conscience de nationalité chez les peuples des territoires coloniaux sous tutelle étrangère dans le monde entier ; et*

Déclare *que l'Internationale Socialiste leur prêtera toute assistance en son pouvoir pour réaliser leur indépendance et leur droit de se gouverner eux-mêmes démocratiquement.*

LE CONGRES,

1° Condamne *énergiquement la politique de ségrégation du Gouvernement de l'Union de l'Afrique du Sud, qui envenime les relations humaines et entre les races, non seulement à l'intérieur de l'Union et en Afrique, mais à travers le monde entier,*

2° Insiste *fortement pour que, lors des efforts pour supprimer le mouvement Mao-Mao au Kenya, il soit essentiel d'obtenir la coopération du peuple africain et d'agir énergiquement pour éliminer les causes économiques, sociales et politiques des troubles présents, en particulier la faim de la terre, les bas salaires et la discrimination de race ;*

3° **Insiste** *pour que les accords, librement négociés dans l'espace d'un temps délimité, permettent aux peuples de Tunisie et du Maroc d'atteindre leur autonomie en tenant compte des dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies ;*

4° **Rappelle** *la nécessité d'éliminer les causes du communalisme et de combattre le terrorisme communiste en Malaisie, et de poursuivre le progrès de ce territoire vers l'autonomie dans l'espace d'un temps délimité ;*

5° **Exprime** *son opposition à l'imposition d'une Fédération de l'Afrique Centrale contre la volonté du peuple africain ;*

6° **Insiste** *pour que le droit illimité de se gouverner eux-mêmes soit reconnu aux Etats de l'Indochine.*

DECIDE

7° **De déployer** *tous ses efforts pour obliger les gouvernements métropolitains à faciliter l'avènement, aussitôt que possible, de l'autonomie démocratique dans tous les territoires coloniaux, et à créer les conditions nécessaires à cet objet par l'encouragement des progrès économiques, sociaux et culturels en combattant la discrimination et l'antagonisme entre les races et en établissant des institutions démocratiques ; et*

8° **De donner leur appui total** *aux Socialistes Démocratiques dans tous les territoires sous tutelle étrangère, et de collaborer avec tout mouvement vraiment démocratique pour l'établissement de l'autonomie de ces territoires, et*

9° **En conclusion**, *de faire appel aux Partis Socialistes de tous pays pour qu'ils donnent leur appui total à l'établissement d'un Plan Mondial d'Entraide Mutuelle, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.*

V. — SOLIDARITE A L'EGARD DES SOCIALISTES DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE

MOTION SOUMISE
PAR LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

SOUMISE PAR LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Le IIIe Congrès de l'Internationale Socialiste adresse aux travailleurs socialistes de la République Argentine, persécutés par un régime tyrannique, l'expression de sa fraternelle solidarité.

Il dénonce à l'opinion internationale les incendiaires de bibliothèques encouragés par un Gouvernement de régression sociale et salue les forces ouvrières libres, les Démocrates et les Socialistes qui, en Argentine, combattent courageusement pour la défense des libertés fondamentales de l'homme.

VI. — MESSAGE AUX OUVRIERS DE LA ZONE RUSSE D'ALLEMAGNE

Le Congrès de l'Internationale Socialiste, réuni à Stockholm du 15 au 18 juillet, envoie son salut fraternel aux ouvriers de Berlin-Est et de la zone russe d'Allemagne.

Ils ont osé se révolter contre le régime totalitaire.

Ils ont démontré au monde entier que le désir de Liberté ne peut être étouffé. Ils ont donné, aux peuples de tous les pays soumis à une domination despotique, un magnifique exemple de lutte pour la Liberté.

Le 17 juin a marqué une nouvelle ère dans l'histoire de l'Allemagne et peut-être dans celle de l'Europe et du monde entier. Ce jour restera un jour glorieux du peuple allemand et marquera une date mémorable dans l'histoire de la lutte de l'homme pour la Liberté.

Le Congrès de l'Internationale Socialiste désire exprimer sa profonde gratitude aux hommes et femmes d'Allemagne qui ont si courageusement défendu nos grands idéals communs et les assurer de la solidarité de millions de Socialistes du monde entier.

LES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

du 22 Juillet 1953 au 13 Janvier 1954

RÉUNION DU 22 JUILLET 1953

Président : A. BIDET.

Contrôle de la Presse : Audition de Ries au sujet de son article dans l' « Observateur ».

Après avoir entendu Ries et conformément aux dispositions de l'article 74 des Statuts, le Comité Directeur lui demande, si possible, de cesser sa collaboration à l' « Observateur », sinon d'agir avec tact et mesure.

RÉUNION DU 11 AOUT 1953

Président : TEXCIER.

Mouvements sociaux.

Le Comité Directeur unanime :

1° approuve sans réserve l'initiative d'Edouard DEPREUX et d'Albert GAZIER et les en félicite ;

2° adopte le communiqué ci-après :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, réuni le mardi 11 août sous la présidence de Guy MOLLET, rappelle que le Parti n'a cessé de mettre en garde les gouvernements successifs de la majorité réactionnaire contre les dangers que leur politique faisait courir à la paix sociale.*

» *Il dénonce une fois de plus la méconnaissance profonde de la situation réelle des travailleurs des secteurs publics et privés et de leur état d'esprit que manifestent les dernières décisions prises.*

» *Aussi le Parti Socialiste tient-il à affirmer sa solidarité aux travailleurs en grève et à les féliciter d'avoir su donner à leur mouvement un caractère strictement professionnel. Les manœuvres du Parti communiste, malgré l'appui que lui apporte l'attitude du gouvernement, seront donc déjouées par les travailleurs. La situation actuelle ne saurait se prolonger. Des solutions doivent être immédiatement apportées. Ces solutions doivent comporter :*

» a) *La suppression de toutes les atteintes portées au statut des travailleurs du secteur public et la renonciation à toutes sanctions et poursuites ;*

» b) *Le respect des engagements pris envers certaines catégories, soit par le Parlement, soit par les derniers gouvernements ;*

» c) *Enfin, pour résoudre le problème du pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleurs, la réunion immédiate de la Commission Supérieure des Conventions Collectives.*

» *Le Parti Socialiste estime qu'au moment où le pays traverse une semblable crise, il est inconcevable que le Parlement reste plus longtemps absent.*

» *Aussi renouvelle-t-il l'appel lancé en son nom par Edouard DEPREUX et Albert GAZIER. Il s'adresse à tous les parlementaires français pour que chacun d'eux envoie d'urgence, par télégramme, une demande de convocation de l'Assemblée Nationale.*

» *La confirmation manuscrite de ces télégrammes devra être acheminée par tous les moyens possibles, relais, transmissions par route, au besoin avec l'aide des organisations syndicales libres, et un double signé pourrait être utilement remis à la Préfecture du lieu actuel de résidence.*

» *Enfin, le Comité Directeur donne mandat au Secrétaire Général de demander au Président du Conseil de recevoir une délégation du Parti Socialiste.* »

RÉUNION DU 25 AOUT 1953

Président : Guy MOLLET.

Convocation de l'Assemblée Nationale.

Le communiqué ci-après est adopté :

Le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire du Parti Socialiste communiquent :

« *La décision du Bureau de l'Assemblée Nationale annule en fait toutes les lettres adressées précédemment au Président de l'Assemblée pour en réclamer la convocation. Le Groupe Socialiste a décidé, on le sait, de réclamer à nouveau cette convocation. Pour que cette demande puisse être prise en considération, il faudra que 209 nouvelles lettres au moins soient adressées, dans les plus brefs délais, au Président de l'Assemblée Nationale. Invitation pressante est donc faite à tous les élus socialistes de faire parvenir d'urgence leur nouvelle demande.* »

RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 1953

Président : DIOP-BABAKAR.

I. — Situation sociale.

Après examen de la situation générale, le Comité Directeur met l'accent sur l'urgence d'une prise de position en ce qui concerne les graves difficultés que rencontrent actuellement les producteurs agricoles. Le C.D.

félicite PINEAU du dépôt de son interpellation sur la politique du gouvernement. Une campagne de presse sera organisée sous l'impulsion de la Commission Agricole du Parti. On demandera à LOUSTAU de présenter un rapport à ce sujet au cours d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

II. — Impôt sur l'énergie.

Le Comité Directeur enregistre une excellente communication de PINEAU concernant l'impôt sur l'énergie, et approuve la conclusion selon laquelle les graves inconvénients du système le rendent inapplicable en régime capitaliste.

RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 1953

Président : A. LAURENT.

I. — Front démocratique et social.

En vue de définir les éléments d'un programme à proposer aux diverses organisations, BIDET, en ce qui concerne les problèmes de l'Union Française, et ROSENFELD, pour les questions internationales, sont chargés de créer un groupe d'études en s'entourant des concours nécessaires.

Par ailleurs, un groupe de camarades composé de : VERDIER, PINEAU, GAZIER, COUTANT, BIDET, TEXCIER et Marceau PIVERT, est chargé de se réunir afin d'élaborer les éléments de la campagne de presse indispensable sur le thème du changement voulu par l'opinion.

II. — Tunisie.

Après communication de BIDET sur la situation en Tunisie, VERDIER est chargé de proposer à la Commission des Affaires étrangères l'envoi d'une mission d'information pour enquêter sur les conditions dans lesquelles le droit des gens et la sécurité individuelle sont en ce moment menacés, dans tout le territoire, par la répression policière.

Deux camarades : BIDET et PINEAU, sont chargés d'une mission d'études en Tunisie.

RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 1953

Président : MALACRIDA.

I. — Accords hispano-américains.

Le Comité Directeur décide de publier le communiqué ci-après :

APRES LES ACCORDS MILITAIRES
ENTRE L'ESPAGNE FRANQUISTE ET L'AMERIQUE

« *Le Comité Directeur du Parti socialiste S.F.I.O.,*
» *réuni le 29 septembre 1953, élève une solennelle pro-*
» *testation contre la signature des accords militaires*
» *hispano-américains.*

» *Il dénonce ces nouvelles conventions qui ont pour*
» *conséquences :*

» *— de présenter le dictateur franquiste comme l'inter-*
» *prète légitime du peuple espagnol,*

» *— de laisser croire que l'Espagne actuelle puisse*
» *être, même indirectement, associée au bloc des Nations*
» *libres.*

» *Le Comité Directeur tient à cet égard à dénoncer*
» *l'attitude de la nouvelle diplomatie américaine pour*
» *laquelle l'intérêt stratégique l'emporte sur toute autre*
» *considération. En se rapprochant de l'Espagne fran-*
» *quiste à une heure où la situation internationale com-*
» *mande, au contraire, une cohésion plus étroite et une*
» *coopération plus confiante entre les démocraties, le*
» *département d'Etat américain a pris une lourde res-*
» *ponsabilité.*

» *Le Parti Socialiste tient à rappeler qu'il s'est toujours*
» *refusé à un choix arbitraire et facile entre Franco et*
» *le communisme.*

» *Le Comité Directeur de la S.F.I.O. tient, par ailleurs,*
» *à réaffirmer sa solidarité et sa confiance envers le*
» *Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, l'Union Générale des*
» *Travailleurs et toutes les forces démocratiques engagées*
» *dans la lutte contre le régime franquiste.*

» *Il les assure de son indéfectible attachement à la*
» *cause d'une Espagne libre, démocratique et pacifique*
» *qui trouverait tout naturellement sa place dans une*
» *Europe unie.* »

II. — Situation du monde agricole.

LOUSTAU fait un rapport sur la situation dangereuse que connaît actuellement le monde agricole et sur les solutions à apporter. Le Secrétariat Général examinera l'opportunité de réunir un Conseil National ayant à son ordre du jour les problèmes agricoles.

III. — Conférence socialiste de la presse à Berlin.

La délégation sera composée de : COMMIN, DEFFERRE, Augustin LAURENT, MEUNIER, NAEGELEN et du directeur du C.I.P.

IV. — Zones de salaires.

Sur proposition de COMMIN, on attendra la rentrée parlementaire pour proposer au Groupe de transformer en projet de loi le projet de résolution TITEUX sur l'abrogation des zones de salaires et pour l'inviter à interpeler le gouvernement sur la façon dont il compte appliquer les récentes dispositions ramenant l'écart maximum interzones à 10 %.

V. — Conseil des Communes d'Europe.

Sur rapport de BRUTELLE, il est décidé d'interdire aux municipalités socialistes la participation au Conseil des Communes d'Europe. Le Secrétariat Général est chargé de rechercher une formule qui permettrait l'adhésion directe d'une Association des municipalités socialistes françaises au Conseil International des Communes d'Europe.

Le Comité Directeur met également les camarades en garde contre le Mouvement National des Elus Locaux dont le Secrétaire Général est Voisin, animateur du mouvement de la Fédération, et qui a pour parrains Pinay et Duchet.

RÉUNION DU 7 OCTOBRE 1953

Président : MARTET.

I. — Parti Socialiste Vietnamien.

Le Parti appuiera la candidature du Parti Socialiste Vietnamien à l'I.S.

II. — C.N.E.

1° VERRET est désigné comme responsable de la Section économique ;

2° Lorsqu'il y aura des problèmes techniques importants et urgents ayant une incidence politique, ils pourront être examinés par une commission restreinte qui rapportera devant le Comité Directeur.

III. — Attributions du Comité Directeur et du Groupe Parlementaire.

Pour toutes les questions susceptibles d'engager la politique définie par le Parti, le Comité Directeur donne mandat au Secrétaire général et aux représentants du C.D. auprès du Groupe — c'est-à-dire COURTOIS, GAZIER et PINEAU — d'apprécier si le Bureau du Parti doit être convoqué pour se prononcer sur l'opportunité d'une réunion commune du C.D. et du G.P. dans les formes prescrites par la décision du 44e Congrès.

Dans tous les cas, le Secrétariat Général du Parti doit être alerté avant que le Groupe Parlementaire ne prenne une décision définitive sur les questions ci-dessus visées.

IV. — Motion de censure socialiste sur la politique du Gouvernement Laniel.

C'est au Groupe qu'il appartiendra d'apprécier s'il doit déposer une motion de censure.

V. — Indochine.

Le communiqué ci-après a été publié :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, réuni le 7 octobre 1953, a étudié "le communiqué relatif à l'aide américaine à l'Indochine", communiqué publié simultanément à Paris par le Ministère des Affaires Etrangères et à Washington par le Département d'Etat.*

» *Le Comité Directeur constate :*

» *1° Que l'aide américaine n'apportera aucun soulagement à l'effort français puisqu'elle impose à la France et aux Etats associés d'Indochine une intensification des opérations militaires.*

» *2° Que le gouvernement français a ainsi pris la détermination d'engager davantage le pays dans une guerre à outrance, au moment même où la lutte, malgré l'héroïsme des forces de l'Union Française et les sacrifices déjà consentis, apparaît de plus en plus difficile.*

» *3° Que l'application de l'accord et les plans militaires actuels entraînent l'envoi immédiat d'un renfort de neuf bataillons français, alors qu'en décembre 1952 les déclarations officielles annonçaient, pour 1953, une réduction du corps expéditionnaire.*

» *4° Que rien dans le communiqué commun ne laisse prévoir une ouverture de négociations en vue d'un règlement pacifique du conflit.*

» *Qu'elle soit la manifestation d'une volonté insensée de mettre fin au conflit par le seul recours à la force, ou qu'elle conditionne d'éventuels pourparlers de trêve à des succès militaires hypothétiques, une telle politique est contraire à l'intérêt des peuples français et vietnamien.*

» *Le Comité Directeur, pleinement solidaire du Parti Socialiste du Vietnam, dont les dernières résolutions rappellent les décisions du Conseil National de la S.F.I.O. de novembre 1952, estime que le gouvernement français doit se déclarer prêt à conclure immédiatement une trêve et à entamer des négociations pour mettre fin au conflit.* »

RÉUNION DU 14 OCTOBRE 1953

Président : Ch. PINEAU.

I. — Situation du monde agricole.

Le soin est laissé au Secrétariat Général de rédiger un communiqué en accord avec la Commission Nationale Agricole et en s'inspirant du texte établi par la Fédération de la Dordogne.

II. — Front démocratique et social.

Mandat est donné au Secrétaire Général de reprendre contact avec les partis politiques et les organisations. D'après les résultats de ces entretiens, le Comité Directeur appréciera s'il y a lieu de provoquer une réunion commune.

RÉUNION DU 21 OCTOBRE 1953

Président : M. PIVERT.

I. — Date et ordre du jour du Conseil National ordinaire.

Samedi 21 octobre après-midi et dimanche 22.

Ordre du jour : 1° Situation politique générale ;

2° Affaire MOZES.

II. — Loi électorale.

Mandat est donné au Secrétariat Général d'inviter les secrétaires fédéraux à faire connaître leur avis sur les différents modes de scrutin.

III. — Congrès du P.S.B., 7 et 8 novembre.

Le Parti sera représenté par Guy MOLLET et Augustin LAURENT.

IV. — Situation du monde agricole.

Le communiqué ci-après a été adopté :

« *Devant la crise qui sévit actuellement en agriculture,*

» *le Comité Directeur du Parti Socialiste appelle tous les* » *paysans travailleurs à la lutte contre la politique de* » *conservatisme social et de pseudo-libéralisme respon-* » *sable du marasme agricole.*

» *Il souligne l'étroite communauté d'intérêts qui existe* » *entre tous les travailleurs, ceux des villes et ceux des* » *champs, et demande à tous ses militants de faire con-* » *naître les solutions socialistes.*

» *Seule la réalisation du programme agricole préconisé* » *par le Parti Socialiste pourra permettre la sauvegarde* » *de la petite et moyenne exploitation familiale.*

» *Le Comité Directeur affirme que la seule voie ouverte* » *à l'agriculture française est celle de l'expansion.*

» *Pour atteindre cet objectif, il faut :*

» *— Organiser les marchés agricoles par la constitution* » *d'offices interprofesionnels ;*

» *— Harmoniser les importations en tenant compte de* » *la capacité de production française et des possibilités* » *de consommation, et augmenter la consommation inté-* » *rieure par la revalorisation du pouvoir d'achat des* » *consommateurs, surtout des catégories sociales les plus* » *défavorisées ;*

» *— Rechercher des débouchés extérieurs par une véri-* » *table politique d'exportation visant en particulier à* » *l'organisation d'exportations à long terme ;*

» *— Développer la vulgarisation des progrès techniques* » *et l'enseignement professionnel agricole ;*

» *— Intensifier l'équipement individuel et collectif ;*

» *— Abaisser le coût de la production agricole en* » *faisant pression sur les prix industriels ;*

» *— Accorder aux agriculteurs des crédits suffisants.*

» *En conséquence, il demande à toutes ses Fédérations* » *de rassembler tous les paysans républicains autour de* » *ce programme minimum capable de mettre fin à l'an-* » *goissante situation du monde rural. »*

V. — Problèmes sociaux.

Le communiqué ci-après a été publié :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste dénonce à* » *nouveau la politique sociale réactionnaire du gouver-* » *nement Laniel qui, non seulement viole les engagements* » *qu'il avait pris en août dernier, mais se refuse à appor-* » *ter la moindre amélioration aux conditions d'existence* » *des travailleurs et à la situation tragique des vieux.*

» *Il considère que la fixation d'un nouveau salaire* » *minimum interprofessionnel garanti à 133 francs de* » *l'heure s'impose d'urgence, ainsi que le vote d'une loi* » *amnistiant les sanctions pénales pour faits de grève et* » *annulant les sanctions disciplinaires et administratives.*

» *Il estime d'autre part que la majoration sensible de* » *toutes les pensions, retraites et allocations diverses,* » *doit faire l'objet d'une décision rapide, les vieux ne* » *pouvant plus attendre.*

» *Il se félicite de l'action du Groupe Parlementaire* » *qui a su, par le dépôt de propositions de lois et de* » *rapports, concrétiser les aspirations ouvrières et obtenir* » *l'approbation des commissions compétentes de l'Assem-* » *blée Nationale, plaçant ainsi le gouvernement et sa* » *majorité devant leurs responsabilités. »*

RÉUNION DU 28 OCTOBRE 1953

Président : PEYRASSOL.

I. — Date du Conseil National ordinaire.

28 et 29 novembre 1953.

II. — Manifestation à la mémoire de Biondi.

Le Comité Directeur sera représenté par : BEGARRA, DEPREUX, PIVERT, TEXCIER et VERDIER.

RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 1953

Président : RIBIERE.

I. — Élections présidentielles.

Le choix du candidat du Parti sera décidé en réunion commune du Comité Directeur et du Groupe Parlementaire.

II. — Déconcentration administrative et pouvoirs des préfets. Grève du personnel enseignant.

Après audition de FAUCON, il est décidé :

1° Qu'il n'y aura pas de communiqué du Comité Directeur ;

2° En ce qui concerne la démission des Conseillers Généraux socialistes membres des Comités départementaux de l'Enseignement primaire, le Secrétariat Général informera les Fédérations qu'il n'a pas été saisi de la question par le Syndicat National des Instituteurs et qu'il appartient à nos camarades d'apprécier comment ils peuvent le mieux assurer leur solidarité avec le personnel enseignant et manifester leur souci de défense de la laïcité.

III. — Comité National adulte des J. S.

Sont désignés : BEAUMONT, BECART, BILLECOQ, CAILLIERET, CORMIER, COURTOIS, HERBAUT, MALACRIDA, Jeanne MAZIER, MISTRAL, SICOT.

IV. — Comité d'Étude et d'Action pour le règlement pacifique de la guerre au Vietnam.

Il ne sera pas répondu à la lettre du Comité. Par ailleurs, le Secrétariat Général rappellera les dispositions de l'article 17 des Statuts, concernant la participation de membres du Parti à des manifestations publiques organisées en dehors du Parti.

RÉUNION DU 18 NOVEMBRE 1953

Président : BEGARRA.

I. — Taxe radiophonique. Augmentation.

Après avoir entendu Guy DESSON et MEUNIER, le Comité Directeur fait confiance au Groupe pour suivre l'évolution de la question.

II. — Politique internationale.

Mandat est donné au Secrétariat Général de demander au Bureau de l'I.S. une réunion des Partis Socialistes.

III. — Motions adoptées par le Comité mixte des J. S.

Mandat est donné au Secrétariat Général pour apprecier les motions qui peuvent être publiées.

IV. — S.E.P. (Société des Éditions du Pas-de-Calais).

A l'unanimité, avis favorable au lancement d'actions de 1.000 francs.

RÉUNION DU 2 DÉCEMBRE 1953

Président : BIDET.

I. — Congrès du Parti Socialiste Indien.

BIDET représentera le Parti.

II. — Réforme fiscale.

Après l'exposé d'IBARRONDO, il est procédé à un échange de vues. La décision sera prise la semaine prochaine.

III. — Indochine. Censure.

Mandat est donné au Secrétariat Général de protester contre la décision de la censure militaire interdisant la publication du communiqué du Comité Directeur.

RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 1953

Président : DELABRE.

I. — Affaire Mosès.

DELEPINE, KREHER et MARZORATTI sont désignés pour constituer la commission demandée par le Conseil National.

II. — Affaire Rino.

Après avoir entendu l'intéressé, mandat est donné au Secrétariat Général de lui rappeler les dispositions de l'article 74 des Statuts et de lui recommander de cesser sa collaboration à l' « Observateur ».

III. — Réforme fiscale.

Avis favorable à la prise en considération du projet élaboré par la Commission, sous réserve d'observations concernant :

— l'impôt statistique sur la fortune,

— les signes extérieurs de richesse (loyers),

— le taux discriminé,

En outre, en ce qui concerne les super-bénéfices, IBARRONDO fournira une note explicative.

RÉUNION DU 6 JANVIER 1954

Président : DEPREUX.

I. — Mouvement Européen. Conférence économique en Grande-Bretagne.

PINEAU y participera.

II. — Rencontre franco-italienne organisée par l'Association Française des Amis de la Liberté.

Il n'y aura pas de délégation officielle du Parti, mais les camarades sollicités sont autorisés à y participer.

III. — Situation politique générale.

Il est procédé à un échange de vues.

RÉUNION DU 13 JANVIER 1954

Président : FERRAT.

I. — Motions de la Conférence des E. S.

Le soin est laissé au Bureau d'examiner, avant publication, les motions adoptées à la Conférence.

II. — Situation politique générale.

Le communiqué ci-après est adopté :

« *Au moment où s'ouvre la session ordinaire du Parlement, le Comité Directeur du Parti Socialiste juge nécesaire de dresser le bilan de la politique gouvernementale.*

» *Il met en garde l'opinion contre l'optimisme inconsidéré que le Président du Conseil a cherché à créer par son dernier panégyrique.*

» *M. Laniel a certes adressé à ses prédécesseurs immédiats des critiques qui rejoignent celles formulées depuis longtemps par le Parti Socialiste. Mais il a présenté de la situation actuelle du pays une description malheureusement sans rapport avec la réalité.*

» *S'il est vrai que la balance du commerce extérieur de la France a été en 1953 beaucoup moins défavorable qu'en 1952, il importe de rappeler que le budget verse plus de 70 milliards par an aux exportateurs, que les importations ont été réduites dans une proportion qui dépasse l'accroissement des exportations, que la France continue, malgré ses engagements internationaux, à limiter ses achats à l'étranger, alors qu'elle bénéficie largement des mesures de libéralisation prises par ses clients et surtout que le déficit encore important, quoique diminué, de ses comptes, est comblé grâce à l'aide en dollars que lui apportent les Etats-Unis d'Amérique.*

» *Le pays doit donc savoir que si la politique actuelle continuait, la suppression ou la réduction de l'aide amé-*

» *ricaine entraînerait une crise économique extrêmement* » *grave obligeant les pouvoirs publics à rétablir le ration-* » *nement de certains produits.*

» *Si la situation du Trésor est moins critique qu'au* » *début de 1953, c'est parce que la majorité gouverne-* » *tale a recouru, au cours de l'année dernière, pour 245* » *milliards de francs, aux avances de la Banque de France,* » *et parce que le gouvernement a utilisé les liquidités* » *dont certaines entreprises n'avaient pas l'emploi immé-* » *diat en raison de la crise économique et du ralentisse-* » *ment de leurs affaires. Les soi-disant disponibilités en* » *caisse au 31 décembre ne correspondent qu'à un peu* » *plus de deux mois du déficit budgétaire de 1954.*

» *L'abondance des récoltes de la dernière campagne* » *n'a profité ni aux producteurs, ni aux consommateurs,* » *mais aux seuls intermédiaires.*

» *Quant à la production industrielle, elle n'a cessé de* » *diminuer au cours de l'année 1953. Elle est descendue* » *au-dessous du niveau de 1952 et, en fin d'année, au-* » *dessous du niveau de 1951. Ainsi, deux années ont été* » *perdues pour la production et pour la consommation,* » *pendant que la plupart des pays étrangers réalisaient* » *d'importants progrès. Au 1er décembre 1953, le nombre* » *des chômeurs totaux dépasserait de 30 % celui de* » *décembre 1952 et de 90 % celui de décembre 1951.*

» *Les travailleurs, salariés ou non, les jeunes, les chô-* » *meurs et les vieux désespèrent de voir s'améliorer la* » *situation dans laquelle ils sont contraints de vivre sou-* » *vent misérablement.*

» *Le gouvernement et la majorité se sont refusés et se* » *refusent encore à réviser le salaire minimum garanti,* » *à organiser les marchés agricoles, à entreprendre une* » *véritable politique d'expansion économique et de cons-* » *truction de logements, à donner à l'enseignement public* » *les moyens d'assumer sa haute mission.*

» *Au contraire, sa politique réactionnaire a cherché à* » *remettre en cause les statuts du personnel des services* » *publics, à bouleverser le classement des fonctionnaires,* » *à porter atteinte à la propriété commerciale, à opposer* » *la force aux légitimes aspirations de la jeunesse. Elle* » *continue de menacer la Sécurité Sociale et les nationa-* » *lisations.*

» *Le Comité Directeur dénonce la politique de facilité* » *et de faillite du gouvernement et de la majorité. Il lance* » *un nouvel appel aux hommes et aux femmes qui, enne-* » *mis résolus de toute forme de dictature, veulent que* » *"cela change", afin qu'ils s'unissent pour imposer une* » *politique nouvelle d'expansion économique et de pro-* » *grès social dans la liberté.* »

III. — Situation des Fédérations.

Un rapport sera présenté par BRUTELLE dans quinze jours.

IV. — C.N.E.

Le C.D. ratifie la création d'une Section spéciale pour les problèmes du tourisme.

V. — Actes commis par le P.C. au nom de la Résistance.

En ce qui concerne la documentation remise par Marceau PIVERT, NAEGELEN prendra de nouveau contact avec GUILLE et VALS et rendra compte au C.D.

Vous qui portez intérêt aux questions municipales

Abonnez-vous à « L'ELU SOCIALISTE »

Organe de la Fédération Nationale des Elus Socialistes Municipaux et Cantonaux.

MONTANT DE L'ABONNEMENT ..... 200 *francs par an.*

ABONNEMENT DE SOUTIEN ..... 500 *francs*

« *ELU SOCIALISTE* » 50, *rue de Rivoli, Paris* (*Seine*). *C.C. Paris* 5290-09

JEUNESSES SOCIALISTES

Décisions du Comité National des 7 et 8 Novembre 1953

Nous publions ci-dessous les principales résolutions adoptées par le Comité National des Jeunesses Socialistes qui s'est réuni à Paris, 12, cité Malesherbes, les 7 et 8 novembre 1953.

I. — MOTION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

LES Jeunesses Socialistes font appel à tous les jeunes travailleurs pour créer un large **FRONT DEMOCRATIQUE ET SOCIAL,** animé par le programme J.S. suivant :

POUR LES APPRENTIS. — Construction de nouveaux Centres d'Apprentissage en nombre suffisant pour assurer l'admission de tous les candidats ; contrôle effectif et efficace de l'apprentissage ; salaires convenables pour les apprentis, à définir paritairement dans les Conventions Collectives.

POUR LES JEUNES OUVRIERS. — Application du principe « à travail égal, salaire égal » ; fixation à 27.000 francs pour 173 heures de travail du salaire mensuel minimum national interprofessionnel garanti, sans abattement de zone ; représentation des jeunes parmi les délégations du personnel aux Comités d'Entreprises et aux Commissions Paritaires.

POUR TOUS, APPRENTIS ET OUVRIERS. — Limitation du service militaire au strict minimum ; réintégration des jeunes à leur retour du service militaire ; augmentation sensible des crédits actuels pour les loisirs et la culture ; création d'Auberges, de Maisons de jeunes, de Centres de montagne et de nautisme, de Foyers culturels ; vote de nouvelles lois en faveur du camping ; réduction de 60 % dans les transports en commun, notamment les chemins de fer ; augmentation des congés payés, en particulier par la création de vacances d'hiver.

POUR LES JEUNES MENAGES. — Vaste programme de constructions qui permettrait l'octroi immédiat d'un appartement à tout nouveau ménage ; prêts sans intérêts aux nouveaux mariés ; création de crêches, etc.

De plus, les Jeunesses Socialistes réclament une politique hardie d'investissements productifs qui permettront, avec l'expansion économique, d'offrir aux jeunes salariés un grand nombre de débouchés et de perspectives sociales conformes à leurs aspirations.

Par ailleurs, afin d'assurer à tous les jeunes Français une chance égale de succès dans la vie, les Jeunesses Socialistes demandent la suppression de l'héritage par voie collatérale et le versement de ces biens dans un fonds destiné à la Jeunesse et, en particulier, à assurer les études techniques ou universitaires des fils et des filles de travailleurs.

II. — MOTIONS SUR L'UNION FRANÇAISE

1° ASIE ET AFRIQUE.

Les Jeunesses Socialistes affirment les chances du Socialisme en Afrique et en Asie. Elles réclament, de la part des gouvernements occidentaux, une politique coordonnée et de longue durée d'investissements dans les pays sous-développés au profit et en accord avec les populations intéressées.

Elles demandent que soient prises les mesures qui, progressivement mais rapidement et dans des délais fixés par avance, ramènent les peuples actuellement dépendants à une autonomie réelle et complète.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

2° L'INDOCHINE.

Le Comité National demande, une fois de plus, que tout soit mis en œuvre pour arrêter le plus tôt possible la guerre d'Indochine.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

⁂

Les Jeunesses Socialistes Françaises souhaitent la constitution rapide d'une organisation de J.S. Vietnamiens, autonome à l'image du parti adulte Vietnamien, et son affiliation à l'U.I.J.S., en recherchant un lien amical et organique entre les deux Mouvements dans le cadre de l'Union Française.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

3° POUR UNE CONFERENCE A CINQ.

Les Jeunesses Socialistes,

— Considérant le caractère représentatif du Gouvernement communiste chinois, demandent l'admission de la Chine Populaire à l'O.N.U.

— Considérant, d'autre part, l'importance de l'Asie en vue d'assurer la coopération et la paix internationales, réclament une réunion des Cinq Grands (U.S.A.-U.R.S.S.-Angleterre-Chine-France).

(Motion adoptée à l'unanimité.)

4° TUNISIE ET MAROC.

Le Comité National J.S.,

— *Fidèle aux décisions prises par ses Conférences Nationales, réaffirme sa volonté de voir réaliser l'Indépendance de tous les peuples colonisés et leur réintégration, sur un pied d'égalité, au sein de l'Union Française.*

En particulier, le Comité National demande l'application de la poursuite d'une politique d'apaisement devant permettre l'ouverture de négociations avec les représentants qualifiés des populations marocaine et tunisienne en vue d'assurer leur autonomie.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

III. — MOTIONS SUR LA LAICITÉ

1° APPEL A LA VIGILANCE.

Le Comité National des Jeunesses Socialistes, soucieux de préserver la laïcité des attaques permanentes des organisations confessionnelles couvertes par le Gouvernement, souhaite que les divers mouvements laïcs jeunes fassent preuve de la plus grande vigilance et d'efforts dans la défense d'une des plus belles institutions républicaines.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

2° SOLIDARITE AVEC LE MOUVEMENT DE GREVE DU 9 NOVEMBRE 1953.

Le Comité National des Jeunesses Socialistes,

— Considérant que le contrôle des représentants du Gouvernement sur l'Université, contrôle qui porte atteinte à l'esprit même de l'Enseignement public, ne saurait être toléré ;

— Considérant, d'autre part, qu'il importe que le Statut de la Fonction Publique soit respecté, et qu'il soit mis fin au déclassement du personnel de l'Education Nationale,

Affirme sa solidarité sans réserves avec le Mouvement de grève du 9 novembre 1953.

(Unanimité moins 1 abstention.)

3° CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES.

Le Comité National dénonce le caractère arbitraire des décisions gouvernementales qui écartent des jeunes du concours d'entrée à l'E.N.A.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

4° COMMISSION NATIONALE DES JEUNES ENSEIGNANTS.

Le Comité National des Jeunesses Socialistes,

— Soucieux de réaliser le programme d'activités défini par la Conférence Nationale de Narbonne,

— Décide de poursuivre l'organisation de la Commission des Jeunes Enseignants qui aura pour tâche :

a) D'établir un contact permanent entre les Jeunes Enseignants membres des J.S. ;

b) D'assurer la liaison entre la Commission de l'Education Nationale du Parti et les Jeunesses Socialistes ;

c) D'une manière générale, d'étendre le rayonnement de notre Mouvement parmi les jeunes instituteurs et les jeunes professeurs de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement technique.

Le Comité National demande à Roger FAJARDIE de coordonner les activités de cette Commission Nationale.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

IV. — MOTION SUR LES PROBLEMES AGRICOLES

Le Comité National des Jeunesses Socialistes, soucieux de défendre les intérêts des jeunes travailleurs agricoles, demande :

— *l'accroissement de la production agricole par l'organisation rationnelle des marchés et par le développement du système coopératif,*

— *la mécanisation des moyens de travail par une participation plus importante du budget national à cet effet,*

— *l'établissement de la parité en matière sociale entre les travailleurs des champs et les travailleurs des villes,*

— *le perfectionnement technique des méthodes d'instruction et d'enseignement professionnels,*

— *l'application du programme de Sports et Loisirs tel qu'il a été défini par Léo Lagrange,*

— *la création d'une Caisse Nationale des calamités agri-*

coles afin de préserver les jeunes paysans des conséquences des fléaux naturels,

— *le remembrement des terres, seul moyen de répartir équitablement les terres en friche,*

— *la fixation des permissions militaires à l'époque des gros travaux des champs (moissons, vendanges, etc.),*

— *l'augmentation sensible des crédits en faveur des Foyers Ruraux,*

— *enfin, le développement des échanges de jeunes travailleurs ruraux à l'échelle nationale et internationale,*

— *le prêt aux jeunes ménages et l'amélioration de l'habitat rural.*

En outre, il s'élève d'une manière véhémente contre les dispositions antisociales du Gouvernement qui tendent à réduire les crédits affectés aux constructions scolaires et à l'amélioration de l'hygiène et de la vie rurales, dispositions qui ne peuvent que précipiter le mouvement de désertion des campagnes.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

V. — MOTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE

1° VERS LE DESARMEMENT GENERAL, SIMULTANE ET CONTROLE.

Les Jeunesses Socialistes, considérant que la situation internationale conduit les dirigeants de tous les pays à pratiquer une politique de réarmement engendrant la misère, proclament à nouveau leur fidélité à la thèse de désarmement général, simultané et contrôlé et, dans l'immédiat, demandent la réduction du service militaire obligatoire à un an dans tous les pays. *Cette mesure, facile à contrôler, étant la première étape d'une politique de paix génératrice de progrès social.*

(Motion adoptée à l'unanimité.)

2° DUREE DU SERVICE MILITAIRE.

Les Jeunesses Socialistes combattront tout projet qui tendrait à l'augmentation de la durée actuelle du service militaire.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

3° LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE.

Les Jeunesses Socialistes considèrent que la politique, tant intérieure qu'internationale, de la France doit se dégager de toute pression extérieure. La France doit retrouver dans la mise en valeur de ses propres ressources, plus que dans une aide étrangère, la solution à ses difficultés.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

VI. — MOTIONS DIVERSES

1° REFERENDUM DE LA JEUNESSE.

Le Comité National demande au Bureau National de se livrer à une vaste enquête sur les conditions de vie des jeunes travailleurs.

Il décide d'amorcer cette enquête, à titre d'expérience, dans le département du Nord et celui des Pyrénées-Orientales.

Il charge le Bureau National, en particulier Claude FIL, de l'organisation et de la coordination de cette enquête.

Il souhaite que les conclusions soient déposées devant la Conférence Nationale.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

2° "LUTTES".

La Commission unanime et le Bureau National décident de proposer l'*augmentation*, à partir du 1er janvier 1954, *du prix de l'abonnement de* 100 *à* 200 *francs.*

(Cette proposition est adoptée.)

Les Membres du Comité National, et par la suite les Secrétaires Fédéraux, s'engagent à maintenir, au minimum, le nombre actuel d'abonnements à 10.000, et ce en portant leur effort sur les réabonnements.

(Motion adoptée à l'unanimité.)

3° LES J. S. ET LES SYNDICATS.

Deux motions ont encore été adoptées, l'une exprimant le souhait que des contacts soient établis avec les responsables jeunes F.O., l'autre demandant au Parti de prendre position sur l'appartenance de ses membres à la C.G.T. et traitant du problème de l'autonomie syndicale.

4° COMPOSITION DU COMITE NATIONAL.

Le Comité National, sur proposition du Comité Directeur du Parti, a accueilli les camarades adultes HERBAUT Pierre (P.-de-C.) et BILLECOCQ Claude (Oise) et les a ensuite élus comme membres du Bureau National.

5° CONFERENCE NATIONALE DE 1954.

La Conférence Nationale de 1954 *se tiendra à ARRAS (P.-de-C.), les* 17, 18 et 19 avril *prochains.*

Elle sera suivie d'un CONFERENCE INTERNATIONALE ayant à son ordre du jour les PROBLEMES DE L'UNION FRANÇAISE.

COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

BARREAU et MARTY

contre

FÉDÉRATION du GARD

SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 1er octobre 1953, a rendu la sentence suivante :

Considérant que les camarades BARREAU et MARTY, de la section d'ALES, ont été exclus du Parti par décision de la Commission Fédérale des Conflits du GARD, en date du 14 juin 1953, que cette décision leur a été notifiée le 15 juin ;

Considérant que ces deux camarades ont interjeté appel de la sentence fédérale à la date du 13 juillet 1953, dans le délai réglementaire. Que leur appel est donc recevable.

Au fond. Considérant qu'il résulte, du dossier et des déclarations écrites des camarades BARREAU et MARTY, qu'au cours des élections des maire et adjoints d'ALES ils n'ont pas tenu compte des décisions prises par l'organisme fédéral socialiste, seul qualifié pour fixer l'attitude des élus municipaux membres du Parti ;

Considérant que la Commission Fédérale des Conflits a justement retenu contre ces deux camarades l'acte grave d'indiscipline qu'ils ont délibérément commis au cours de l'élection dont il s'agit. Que malgré les fonctions précédemment exercées par eux et leur ancienneté au Parti, la Commision Nationale des Conflits ne peut que confirmer la sentence fédérale en raison de la gravité de l'infraction qui leur est reprochée.

PAR CES MOTIFS :

La Commission Nationale des Conflits confirme purement et simplement la sentence d'exclusion prononcée contre BARREAU et MARTY à la date du 14 juin 1953.

Citoyenne PELADAN

contre

FÉDÉRATION de la SEINE

SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 3 décembre 1953, a rendu la sentence suivante :

Considérant que la citoyenne Marguerite PELADAN a, dans les délais statutaires, interjeté appel de la sentence d'exclusion rendue à son encontre par la Commission Fédérale des Conflits de la SEINE à la date du 20 juin 1953.

Considérant qu'il résulte du dossier et des témoignages recueillis par la Commission Nationale des Conflits, au cours de ses séances des 5 et 19 novembre, que les faits reprochés à cette camarade sont établis et que la Commission Fédérale des Conflits en a fait une exacte analyse.

Considérant qu'on ne saurait retenir comme valables les explications fournies par la citoyenne PELADAN et par les camarades entendus à sa requête. Qu'il n'est pas possible d'admettre la propagande à caractère personnel au sein d'une liste de candidats établie par le vote régulier des sections d'un secteur électoral. Que cette propagande est au surplus appuyée sur des moyens et des personnes qui échappent au contrôle du Parti et risque de placer son auteur dans un état de dépendance inadmissible.

Considérant que la campagne électorale est une bataille collective qui doit être conduite par tous les candidats au profit du Parti et du Socialisme, et non au profit de l'un d'eux. Que dans le cas soumis à la Commission Nationale des Conflits, ce principe paraît avoir été perdu de vue par la citoyenne PELADAN ; qu'ainsi la C.N.C. se voit obligée, dans l'intérêt du Parti, de faire respecter la discipline et de confirmer la sentence fédérale qui a fait une juste application du règlement du Parti.

PAR CES MOTIFS :

La Commission Nationale des Conflits confirme purement et simplement la sentence rendue par la Commission Fédérale des Conflits, à la date du 20 juin 1953, qui a exclu du Parti la citoyenne Marguerite PELADAN.

Albert BOUZANQUET (Seine)

contre

Jean BOUHEY (Côte-d'Or)

SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 3 décembre 1953, a rendu la sentence suivante :

Considérant qu'à la date du 13 octobre 1953, le camarade BOUZANQUET (Seine) a déposé une demande de contrôle contre le camarade Jean BOUHEY (Côte-d'Or) à raison d'un article publié sous sa signature dans *La Bourgogne Républicaine* du 28 septembre 1953.

Considérant que BOUZANQUET et Jean BOUHEY ont été entendus contradictoirement. Que BOUHEY a déclaré, avec une sincérité à laquelle la Commission Nationale des Conflits se plaît à rendre hommage, qu'il regrettait le texte incriminé écrit au cours d'une séance de la Commission d'Enquête. Que sous l'effet de cette émotion les mots avaient certainement dépassé sa pensée.

Considérant en outre que *La Bourgogne Républicaine* a publié, dans son numéro du 22 octobre 1953, la rectification demandée par BOUZANQUET.

Considérant que BOUZANQUET s'est déclaré satisfait par les explications données par Jean BOUHEY. Qu'ainsi il y a lieu de classer l'affaire.

PAR CES MOTIFS :

La Commission Nationale des Conflits classe purement et simplement la demande de contrôle formée par BOUZANQUET.

Gaston DROUET, VIEAUX et FAJARDIE
(Seine et Seine-et-Oise)

contre

MARTINAUD (Haute-Vienne)

SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 16 décembre 1953, a rendu la sentence suivante :

Considérant qu'à la date du 25 septembre 1953, les camarades DROUET (S.-et-O.), VIEAUX et FAJARDIE (Seine) ont déposé une demande de contrôle contre le le camarade MARTINAUD (Haute-Vienne).

Considérant que les faits reprochés à MARTINAUD par ces trois camarades sont d'ordre syndical, ainsi qu'il appert des explications données à la Commission Nationale des Conflits et du mémoire versé au dossier. Que, dans ces conditions, la Commission Nationale des Conflits n'a pas qualité pour se saisir de la demande de contrôle qui lui a été adressée.

PAR CES MOTIFS :

La Commission Nationale des Conflits se déclare incompétente et classe le dossier.

René JOUHANT

contre

FÉDÉRATION de la SEINE

SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 16 décembre 1953, a rendu la sentence suivante :

Considérant qu'à la date du 12 octobre 1953, le citoyen JOUHANT a interjeté appel d'une sentence rendue par la Commission Fédérale des Conflits de la Seine, le 12 septembre dernier, qui a prononcé son exclusion du Parti.

Considérant que le citoyen JOUHANT a donné sa démission du Parti par lettre adressée le 9 mai 1953 au Secrétaire de la Section de l'HAY-LES-ROSES ; qu'il a confirmé ladite démission par une nouvelle lettre en date du 16 mai.

Considérant que, dans sa réunion plénière du 22 mai 1953, la Section de L'HAY-LES-ROSES a pris acte de la démission de René JOUHANT. Qu'elle a, par la suite, refusé de réintégrer ce citoyen. Qu'ainsi, au moment où, en juillet dernier, le Secrétaire de la Section a formé une demande de contrôle contre JOUHANT, celui-ci n'était plus membre du Parti. (Voir P.V. des réunions de la Section des 22 mai, 12 juin et 27 juillet 1953.)

Considérant que la Section de L'HAY-LES-ROSES ne pouvait donc traduire devant la Commission Fédérale des Conflits un citoyen étranger au Parti et que, pour la même raison, la Commission Fédérale des Conflits ne pouvait se saisir de l'affaire et rendre une sentence d'exclusion contre ledit citoyen.

PAR CES MOTIFS :

La Commission Nationale des Conflits dit que la sentence fédérale, en date du 12 septembre 1953, était sans objet et qu'il y a lieu en conséquence de prononcer son annulation.

DÉCISIONS DES COMMISSIONS FÉDÉRALES DES CONFLITS

A PROPOS DU DIFFÉREND G. HIRSCH

contre

FÉDÉRATION DE LA SEINE

« G. HIRSCH ayant donné sa démission de Conseiller » municipal de Paris et de Conseiller général de la Seine, » l'incident est clos. »

RHONE

La Commission Fédérale des Conflits du RHONE a décidé d'exclure du Parti, le 26 juin dernier, le citoyen BROUES, ex-membre de la Section de GIVORS (Rhône).

CONSTANTINE

La Commission des Conflits de la Fédération de CONSTANTINE a décidé d'exclure, à la date du 18 juin 1953, les sept citoyens suivants, ex-membres de la Section de BONE :

— COMMET Eugène.
— CASTEL Marcel.
— CAMILLERI Henri.
— DAGUET René.
— LAROUILLERES Henri.
— MARGAGLIOTTA Georges.
— YANA Edmond.

GIRONDE

La Commission Fédérale des Conflits de la GIRONDE a décidé d'exclure du Parti, à la date du 20 juillet 1953, les citoyens :

— VAUDEL Marcel.
— CANDAU Henri.
— Et SAUBESTY René. (Tous trois de la Section de BEGLES.)

Passez vos commandes à la

LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITÉS

Nos camarades trouveront ci-dessous la liste de quelques œuvres qu'ils peuvent y commander :

●

COLLECTION « QUE SAIS-JE ? »

N° 544. *L'Art oratoire.*
N° 549. *L'éveil politique africain.*
N° 556. *Les invasions barbares.*
N° 563. *L'enfance délinquante.*
N° 585. *Syndicalisme en France.*
N° 590. *Biogéographie mondiale.*
N° 591. *Histoire de la Pologne.*
N° 593. *Histoire des idées en France.*
N° 598. *L'Administration régionale et locale de la France.*
N° 606. *Civilisations africaines.*

L'unité .... 175 fr. Par deux .... 330 fr.
Par six .... 645 fr. Par douze .... 1.900 fr.

CATALOGUE FRANCO.

Sujets politiques et sociaux

« GRANDS EDUCATEURS SOCIALISTES »

DOMMANGET. — *Paul Robin.*
» — *Francisco Ferrer.*
» — *Augustin Thierry.*
Chaque volume ..... 110 fr.

DOMMANGET. — *Histoire du 1er Mai* ..... 800 fr.

TROTSKY. — *Ma vie* (Kremlin - Exil - Assassinat) ..... 1.220 fr.

NAUDON. — *Origines religieuses et corporatives de la Franc-Maçonnerie* ..... 700 fr.

DE CASTRO. — *Géographie de la faim. La faim au Brésil* ..... 870 fr.

— *Ces prix s'entendent frais de port compris.* —

●

POUR VOS fournitures de bureou.
POUR VOS fournitures scolaires.
POUR VOS bibliothèques.
Convocations, Impressions diverses.
Bustes, Insignes, Drapeaux...
Photographies, Disques... etc.

LA LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITÉS

Téléph. : TRUdaine 66-70 **13, RUE MAUBEUGE - PARIS-9e** C. C. P. PARIS 6680-41

...VOTRE LIBRAIRIE

Coll. Fondation Jean Jaurès



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Imp. F. BEROUD,
25, Rue Michel-le-Comte, Paris.

Le Gérant : Georges BRUTELLE